

RENCONTRES RÉGIONALES DU PATRIMOINE 2026

MANÈGE DE BRACK - DOLE - 12 JUIN 2026

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranche.comte.fr



Actualités en Bourgogne-Franche-Comté

Ville d'art et d'histoire de Dole (39) : actions en cours et perspectives

Justine Goujon, cheffe de projet VAH, Ville de Dole

Le patrimoine dolois, de la connaissance à la médiation

I. La révision du PSMV comme levier de médiation patrimoniale

La révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), engagée en 2016 et approuvée en avril 2026, a considérablement enrichi la connaissance du patrimoine bâti, des paysages et de l'histoire urbaine.

Pourtant, ce document demeure souvent perçu par les habitants sous son seul aspect réglementaire. Le grand public bénéficie rarement d'outils permettant d'appréhender les enjeux patrimoniaux qui fondent la réglementation.

Afin de rendre cette connaissance plus accessible, le service Animation du patrimoine a conçu, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025, une exposition composée de dix panneaux thématiques consacrés notamment au patrimoine bâti, au patrimoine naturel, à la statuaire ou encore aux caves. L'objectif était de mettre en lumière les patrimoines qu'il identifie, documente et protège.

Cette démarche s'est accompagnée du renouvellement de l'offre de visites guidées. Les informations issues de la révision du PSMV ne font pas l'objet d'une visite spécifique mais sont mobilisées au sein de différents parcours thématiques afin d'enrichir la compréhension du patrimoine dolois. Des vidéos courtes de vulgarisation sont également en cours de réalisation en partenariat avec le service communication afin de prolonger cette diffusion auprès d'un public plus large.

Ensemble, ces dispositifs contribuent à déplacer le regard porté sur le patrimoine bâti : d'une contrainte à respecter, il devient un bien commun à comprendre, à partager et à transmettre.

II. Vers un CIAP hybride, mutualisé et numérique

Ville d'art et d'histoire depuis 1992, Dole engage le renouvellement de sa convention dans le cadre de la circulaire du 19 mai 2026. Celle-ci confirme le CIAP comme un outil structurant du label tout en ouvrant la voie à des formes de mise en œuvre plus souples et adaptées aux réalités locales. Face aux contraintes financières et immobilières liées à la création d'un équipement ex nihilo, mais aussi dans la volonté de l'articuler à l'offre culturelle existante, la ville développe un CIAP hybride :

- Un ancrage physique permanent : le CIAP s'appuie sur un lieu déjà identifié par le public, les salles d'histoire du musée des Beaux-Arts, qui remplissent déjà une fonction d'interprétation du territoire. Une salle sera également dédiée aux ateliers pédagogiques afin d'accueillir les groupes scolaires et de présenter certaines maquettes conservées par la ville, notamment celle du siège de Dole réalisée en LEGO.
- Une stratégie numérique structurée : en lien avec les Archives municipales, un portail patrimonial unique réunira le patrimoine bâti et le patrimoine écrit. Il proposera des cartes interactives, un lexique architectural illustré, des comparaisons de photographies anciennes et contemporaines permettant d'observer les évolutions du tissu urbain. À plus long terme, des visites virtuelles et des reconstitutions en 3D permettront de faire découvrir des lieux inaccessibles ou aujourd'hui disparus.
- Le bus Micro-Folie : ce musée numérique, porté par le ministère de la Culture, donne accès à des milliers d'œuvres issues des plus grands établissements français et internationaux. Implantée à la médiathèque de Dole depuis 2025, la Micro-Folie a vocation à devenir itinérante grâce à un bus spécialement équipé. Celui-ci permettra de diffuser les contenus du futur portail patrimonial auprès des publics éloignés des équipements culturels, à Dole comme dans l'ensemble du Grand Dole.



Ces deux démarches ne sont pas juxtaposées par hasard : la révision du PSMV produit une connaissance fine du territoire que la médiation rend accessible, tandis que le CIAP hybride en constitue le cadre pérenne de diffusion : physique, numérique et hors les murs. L'ensemble repose sur la transversalité entre les services culturels de la ville (musée, archives, médiathèque, animation du patrimoine), érigée en principe de méthode. Cette organisation permet de mutualiser les ressources existantes tout en renforçant la diffusion et l'appropriation du patrimoine par les habitants.

Lien utile :

<https://www.doledujura.fr/patrimoine>